

DECISION N°155-2025

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

027-212700561-20251219-DAJ-DEC-25-343-BF

portant validation du devis pour la Mission ESQ concernant le projet de rénovation des associations caritatives à la Société Guillaume ROUZÉ EI

Accusé de réception

Réception par le préfet : 19/12/2025

Publication : 19/12/2025

Madame le Maire de la Ville de Bernay,

Vu les articles L. 2122-22 et L. 2122-23 du Code Général des Collectivités Territoriales ;
Vu la délibération n°12-2020 du Conseil Municipal en date du 4 juillet 2020, portant délégation du conseil municipal au Maire ;
Vu le devis N°DEV-2025-0006 de la Société Guillaume ROUZÉ EI concernant une mission ESQ pour le projet de rénovation des associations caritatives.

Considérant la nécessité de signer ce devis ;

DECIDE :

De valider la proposition de la Société Guillaume ROUZÉ EI pour la mission ESQ pour le projet de rénovation des associations caritatives pour un montant de 8 500.00 € HT.

A Bernay, le 09 Octobre 2025

Marie-Lyne VAGNER

signé électroniquement le 10/10/2025,
par VAGNER Marie-Lyne, Maire

